

La nouvelle réforme du SMR - 2023

Contexte

La réforme du financement des soins de santé spécialisés (SMR) est un enjeu clé dans de nombreux systèmes de santé. Une formation sur la réforme du financement des SMR est importante car elle permet de comprendre le système de financement actuel, d'explorer les modèles de financement alternatifs, d'apprendre des bonnes pratiques et de développer les compétences nécessaires pour mener à bien la réforme. Cela contribue à améliorer l'accès aux soins spécialisés, à promouvoir l'efficacité et l'équité dans la fourniture des services de santé.

Objectifs

- **Comprendre la réforme du financement SSR/SMR et ses impacts sur les ressources de l'établissement**
- **Connaitre les modalités de mise en œuvre** et envisager les leviers pour développer ses recettes et valoriser son activité
- **Repérer les impacts stratégiques de la réforme** sur le pilotage de son service SSR/SMR

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Programme

Jour 1 - Présentiel 1 - La DMA SSR

- Principe d'un financement basé sur l'activité
- Décrets de janvier 2022 et évolutions des autorisations
- Modèle de financement V2022 comparé au modèle antérieur V2021 o Compartiments « activité » (gestion ATIH)
- Modalités de construction de la grille des tarifs o En comparaison du modèle antérieur

Jour 2 - Présentiel 2 - Algorithme V2022

- Le Groupe Nosologique = Traduction « médicalisée » du séjour (Hospitalisation à temps Complet) de la journée (Hospitalisation à temps Partiel)
- Place et conséquences de la démarche de READAPTATION dans le nouveau modèle (à partir de comparaison avec les données d'activité et de valorisation de l'établissement issues de VISUAL VALO SSR)
- Place et conséquences des indicateurs de LOURDEUR dans le nouveau modèle (à partir de comparaison avec

les données d'activité et de valorisation de l'établissement issues de VISUAL VALO SSR)

- Les niveaux de sévérité
- Présentation des 3 volumes ATIH des GME

3 - Les nouveaux tableaux OVALIDE (à partir des derniers tableaux d'activité de l'établissement)

- Qualité (Q)
- Descriptif de l'activité (D)
- de Valorisation (V)
- Complémentaires (ACE - Transports...)

Jour 3 - Distanciel

- Analyse de pratiques professionnelles
- Apports et aides en lien avec les situations rencontrées
- Reprise de certaines questions, certaines évolutions et modifications du modèle en préparation (CSARR par exemple)

Public

Directeur d'établissement, Responsables des affaires financières, Responsables facturation

Exercice

2024

Code de formation

QFA08

Nature

AFR

Organisé par

EMS

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 28 février au 29 février 2024

ANFH Ramonville St-Agne

Le 26 septembre 2024

A DISTANCE (groupe de Ramonville St-Agne)

GROUPE 2

Du 7 mars au 8 mars 2024

ANFH Montpellier

Le 13 septembre 2024

A DISTANCE (groupe de Montpellier)